

L'école va-t-elle revenir à la semaine de quatre jours ?

Le ministre de l'Éducation nationale souhaite donner la possibilité aux communes de repasser à l'ancien rythme scolaire dès la rentrée prochaine. Voici comment cela pourrait se faire

Avec les rythmes scolaires, revola un dossier hystérisant ! Le président de la République en a fait une promesse de campagne. Et le ministre de l'Éducation nationale a un projet de décret prêt à être publié au Journal officiel. L'objectif est de permettre au directeur académique des services de l'Éducation nationale (DASEN) d'autoriser la demande d'une commune, de déroger à l'organisation de la semaine scolaire, c'est-à-dire de répartir les heures d'enseignement hebdomadaires sur huit demi-journées et quatre jours. Cela, alors que le rythme scolaire depuis le décret du 24 janvier 2013, est fixé à neuf demi-journées, donc quatre jours et demi. Décryptage.

► Comment faire ?

Un consensus est nécessaire entre la commune, le(s) conseil(s) d'école et l'inspecteur académique (DASEN). Le(s) conseil(s) d'école doit valider le changement. La commune aussi. Le DASEN doit donner son feu vert.



Si le décret du ministre de l'Éducation nationale est publié, les communes pourraient demander au directeur académique une dérogation, afin d'adapter l'organisation des temps scolaires sur huit demi-journées (soit quatre jours) et non plus neuf comme actuellement.

(Photo Philippe Arnassan)

► Quand ?

Les conseils d'école se réunissant en fin d'année scolaire, si le décret n'est pas encore publié, le timing sera très serré. À

moins d'avoir pris une position de principe avant. Délicat. Le DASEN devra lui aussi prendre sa décision rapidement.

► Est-ce obligatoire ?

Non. Les communes satisfaites de l'organisation actuelle – et il y en a dans le Var (lire par ailleurs) – peuvent la maintenir.

Le risque est grand de voir de nouvelles disparités sur le territoire à la rentrée prochaine...

VÉRONIQUE GEORGES
vgeorges@nicematin.fr

Les enfants d'abord

À Sanary-sur-Mer, où la réforme a été mise en place avec volontarisme dès la première année, le maire Ferdinand Bernhard explique : « Je ne veux pas prendre de décision qui serait dans l'intérêt des parents ou des enseignants, mais dans l'intérêt des enfants. Permettre à tous les enfants – car ici les activités sont offertes par la commune – de découvrir la musique, la danse, et d'autres activités, c'est intéressant. Au fil du temps, on arrive à affiner les choses et si on peut être encore plus pertinent, je serai enclin à continuer. Il y a un potentiel extraordinaire chez les gamins qu'on ne valorise pas. La commune lève l'impôt, elle l'investit ou elle veut. Ici, c'est dans l'éducation ».

La suite de notre dossier
en pages 14 et 15

À Bagnols-en-Forêt, la réforme a fait ses preuves et convaincu

« Vive la réforme ! » C'est ainsi que Michel Tosan, maire de Bagnols-en-Forêt, évoque l'organisation du temps scolaire décidée par le décret du 24 janvier 2013. Il avait été l'un des premiers⁽¹⁾ dans le Var à l'adopter dès la rentrée 2013. « On l'a mise en œuvre par conviction et cela s'est bien passé. Je crois qu'on va encore être parmi les originaux qui la conservent. Oui, cela a un coût, mais comme l'hôpital ou la justice ».

Concertar avant de décider

Le premier magistrat compte néanmoins prendre sa décision en prenant l'avis des principaux intéressés. « On est en pleine concertation. Un document a été envoyé aux parents pour leur demander leur avis. D'après les premiers retours, les fa-



Parmi les activités proposées à Bagnols, l'atelier d'initiation à l'anglais plaît beaucoup. (Photo Ph. A.)

milles semblent favorables au statu quo. Les enseignants et le directeur de l'école ont été sollicités. Si cinq matinées c'était nul, ils le diraient. Mais d'après mes informations, il semble que c'est quand même mieux ». Il est également prévu « de débattre du sujet lors du conseil municipal fin juin ».

Toujours est-il qu'à Bagnols la mise en place des rythmes scolaires n'avait pas soulevé de levée de boucliers. Du personnel municipal a été formé et le milieu associatif offre un large éventail d'ateliers. Les activités pédagogiques propo-

sées, gratuites et de qualité, donnent satisfaction. « Rien ne changera en septembre prochain » annonce donc d'ores et déjà Michel Tosan.

Privilégier l'intérêt des enfants

Taillant le gouvernement, ce maire de gauche souligne : « le ministre dit aux élus "débrouillez-vous". C'est électoraliste. Et un peu facile ». Il analyse aussi : « chacun voit midi à sa porte mais j'ai l'impression que pour mes collègues, c'est parce que cela a un coût qu'ils veulent revenir sur la réforme ». Lui s'interdit de réfléchir de la sorte : « On ne se fera pas manipuler par un comportement général qui va à l'encontre de l'intérêt des enfants ».

1. Avec Aups, Bandon, Brignoles, Carcès, Collobrières, La Celle-Pourcieux, Pourrières, Rougiers, Sanary-sur-Mer, Signes et Trignance.

Ça bouge dans le Var

Dans l'attente du décret, certains élus ou parents ont pris les devants, alors que le Syndicat national des écoles (SNE) a écrit à tous les maires du Var leur demandant d'être présents au comité départemental de l'Éducation nationale du 20 juin, qui doit débattre de ce sujet.

À Sainte-Maxime, les délégués de parents d'élèves (PEEP et UMPEF), favorables à la semaine de quatre jours, ont lancé une concertation auprès de tous les parents.

À Hyères, la consultation est lancée par la commune qui a réuni parents et enseignants, alors que l'association des parents d'élèves hyérois milite pour le retour à la semaine de quatre jours.

À Cuers, Michel Garcia, adjoint aux affaires scolaires annonce « l'organisation d'un sondage auprès des familles. Ce sera très compliqué de revenir à la rentrée prochaine aux quatre jours, on regroupera les activités périscolaires le vendredi après-midi ».

À Trignance, statu quo jusqu'en septembre 2017.

À Draguignan, où la commune organise les activités périscolaires en régie, « on attend le décret mais il n'est pas envisagé de revenir aux quatre jours à la rentrée 2017 », précise M^{me} Dubouis, adjointe aux affaires scolaires.

À Montauroux, malgré des activités périscolaires bien organisées et donnant satisfaction, 75 % des familles consultées sont contre le principe de la réforme. Pour Jean-Pierre Vêran, président de l'association des maires du Var « la position du Président est tendancieuse en laissant chacun se débrouiller. Je souhaiterais qu'on revienne à quelque chose de plus radical, la semaine de 4 jours partout ».